

édito ...

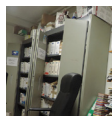
De Calais à...CASAS

En

ce mois de novembre,

- alors que la fièvre née de l'évacuation de la jungle de Calais s'estompe,
 - tandis que les fameux CAO (Centres d'accueil et d'orientation) entrent en fonction... sans tambour, ni trompette,
 - alors que les primaires de la droite française agitent le chiffon rouge de l'immigration,
 - tandis que Madame Le Pen se réjouit de la victoire de Monsieur Trump et des mesures qu'il annonce en matière d'immigration,
- CASAS poursuit sa route, en dépit des difficultés dont on trouvera la narration dans ce bulletin.

En quoi Calais change-t-il la donne ? Pour ce qui nous concerne, en première approche, pas grand' chose. Nous faisons toujours des recours devant la CNDA le cœur de notre activité, nous nous efforçons toujours de faciliter les premiers



Page 2

Chaud, chaud cet été à CASAS.



Page 4

Les "dublinés" face à l'Europe.



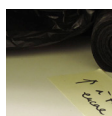
Page 5

Apprendre, enseigner le français à CASAS.



Page 6

Repas avec les étudiants du groupe 3 au mois de mai 2016.



Page 7

Ma première année comme bénévole au CASAS.



Page 9

Comment devient-on accompagnant au dossier ?



Page 11

Balade sportive.

pas de notre public en France, accueil, démarches, apprentissage de la langue, intégration. Le nombre de demandeurs d'asile qui s'adressent à nous est toujours à peu près le même et les pays d'origine ne varient pas beaucoup. Donc Calais et ce qu'il représente, pas pour nous ? Voire...

Le gouvernement nous explique que les CAO n'ont qu'un rôle de sas de quelques mois. Les demandeurs d'asile s'y trouvant ont vocation à intégrer les Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) afin d'être accompagnés dans leurs demandes en vue de l'obtention du statut de réfugié. Lorsque l'on sait que les CADA sont déjà au maximum de leur capacité d'accueil, on peut s'interroger sur la valeur de cet engagement et ses conséquences sur toute la filière « demandeurs d'asile ».

D'aucuns diront que l'on doit être rassuré par tout ce que nous promettent nos politiques en ces temps de campagne : « les demandeurs d'asile ont toute leur place en France...mais pas les autres ». Comme les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent et que l'on sait quelle loterie constitue souvent le sort réservé à la demande de statut, on peut s'inquiéter du lendemain !

Pour notre part, avec les moyens qui sont les nôtres et le formidable soutien que nous recevons de nos fidèles donateurs, particuliers, paroisses, institutions, ville de Strasbourg et autres villes, nous nous efforçons d'apporter des réponses concrètes à ceux qui frappent à notre porte et recherchent la protection de la France.

Jacques Scheer
Président

Chaud, chaud cet été à CASAS...

Ce n'est pas de météo dont il s'agit, mais bien des frayeurs nées de la situation financière de CASAS.

Que s'est-il passé pour qu'à nouveau on soit obligé de tirer la sonnette d'alarme ? Tout est venu de la disparition pour 2016 de la subvention d'Etat de 45.000 €. Cela pèse lourd dans un budget de 220.000 € ! Tout d'abord nous avons voulu voir si ce financement ne pouvait être maintenu en contactant le directeur de l'OFII et nos interlocuteurs de la plateforme

d'accueil hébergée au Foyer Notre Dame. Simultanément nous avons lancé diverses actions en direction de financeurs potentiels. Si la Fondation de France nous a assuré de son soutien pour deux ans, d'autres actions en direction de communes, paroisses, comités d'entreprises, ambassadeurs au Conseil de l'Europe, Rotarys, Conseil Régional ont eu peu d'écho. A telle enseigne qu'au début de l'été nous faisons le constat de l'impossibilité de combler ce trou de 45.000 €. Le budget maintes fois balayé au cours des dernières années ne permettait pas de trouver les économies

nécessaires.... sauf à s'en prendre aux salaires et charges qui représentent plus de 75% du budget !

Cruel dilemme, d'autant plus qu'amputer la petite équipe salariée de CASAS d'un seul de ses membres, c'est d'abord cruel pour des personnes qui se donnent corps et âme à leur tâche et ensuite mettre en cause le fonctionnement même de l'association. Coordonner plus de 200 bénévoles, accueillir près de 1.000 personnes par an nécessite un minimum de présence permanente qu'assure précisément l'équipe salariée.

Alors à force de rechercher des solutions, nous nous sommes résolus à demander une participation de 100 € par demandeur d'asile pour qui nous introduisons un recours devant la CND. Je rappelle que ces recours ne sont pas financés par l'Etat si l'on excepte l'aide juridictionnelle. Cette décision qui en année pleine pourrait représenter plus de 25.000 €, n'a pas été facile à prendre, tant elle est contraire à l'aide gratuite apportée depuis plus de 30 ans aux demandeurs d'asile de CASAS. Mais nécessité fait loi et la mesure mise en place dès cet été semble assez bien acceptée. En contrepartie en quelque sorte, nous proposons à ces personnes des aides alimentaires, grâce au soutien d'associations partenaires.

Pour autant nous n'étions pas sortis d'affaire au moins pour 2016. La presse alertée largement fait écho de la situation précaire

de CASAS de sorte que de nombreux soutiens ont volé à notre secours. Nous atteindrons cette année un niveau de dons exceptionnel, jamais atteint. Qui plus est la Ville s'est mise au diapason en nous accordant un subventionnement conséquent. Que tous ces donateurs, publics et privés, soient chaleureusement remerciés. Une fois de plus sans leur aide rien n'aurait été possible !

Au-delà de la crise conjoncturelle douloureusement vécue cet été, cette situation reflète un changement de paradigme. Jusqu'à présent et depuis de nombreuses années, l'Etat et les collectivités territoriales, bon an mal an, assuraient une part importante du financement de nos activités, conscientes de la quasi mission de service public que nous assurons. La loi de 2015 sur le droit d'asile a remis l'Administration au centre du dispositif, l'amenant à prendre à sa charge l'instruction des dos-

siers. Dès lors les associations ne sont plus en première ligne et donc plus financées, sans que pour autant elles soient devenues superflues dans le dispositif, à en juger par toutes les démarches que nous continuons d'assurer.

Nous n'avons pas d'autre solution que nous adapter à cette nouvelle donne et trouver ailleurs les financements que la puissance publique ne veut plus assumer ! Dure leçon qui renvoie sur les particuliers et les demandeurs d'asile la charge du financement d'une part de l'accueil et d'un accompagnement digne de ce nom!

Jacques Scheer

Dernière nouvelle

**...et quelle nouvelle !!
Alors même que s'achève
l'écriture de cet article,
nous apprenons que Le
Fonds Transmission et
Fraternité de l'Association
des Petits Frères des
Pauvres nous accorde une
subvention de 70.000 €
répartie sur deux années.
Quel soulagement, quel
encouragement !**

Les “Dublinés” face à l’Europe...

En 1990, le système Dublin est lancé en Europe : depuis, les Etats parties à la Convention de Dublin se demandent d’abord quel Etat doit examiner la demande d’asile des primo-arrivants. Les critères posés, peu à peu des outils ont été développés pour passer au crible le trajet et les démarches faites par les demandeurs, avec en particulier la création du fichier Eurodac qui recense les empreintes de tous ceux qui demandent un visa et franchissent les frontières de la forteresse Europe.

Nous accueillons donc à Casas des personnes qui sont venues en France pour déposer une demande d’asile, et qui attendent anxieusement pendant des semaines que la décision tombe : « dans quel pays va-t-on me demander de retourner ? Je ne peux aller en Hongrie, je ne peux pas aller en Pologne, et en Italie non plus ! Là-bas, on nous traite comme du bétail, on ne comprend pas comment nos demandes d’asile sont traitées, on est obligés de vivre à la rue ou dans des camps surpeuplés, et les gens – représentants de l’Etat compris - sont racistes. »..

Des propos dont on retrouve un écho dans les déclarations des dirigeants de certains de ces pays... les dispositifs d’accueil ne peuvent qu’être saturés, au vu de ce système Dublin dont l’un des premiers critères, celui qui est sans doute le plus appliqué, est le premier pays de passage

dans l’Union européenne, aboutissant à ce que les pays limitrophes et qui ne sont pas les plus riches soient ceux responsables du plus grand nombre de demandeurs d’asile.

Ça coince... mais là où ça devient encore plus compliqué à comprendre, c’est lorsqu’on dit à des personnes qui sont parvenues malgré tous les obstacles en place à arriver jusqu’en France, et même pas à Calais ou la Chapelle, mais à Strasbourg, de retourner en Hongrie, en Pologne, en Italie, en Espagne, ... ! Il y a donc des personnes qui parviennent à être inscrites en tant que demandeurs d’asile dans les jours suivant leur arrivée, tandis que, d’après les autorités françaises, le problème des « camps », des « jungles » etc, c’est qu’il s’y trouve des personnes qui ne veulent pas demander l’asile en France.

Et c’est encore plus choquant de savoir que ces personnes, qui n’ont aucune raison humaine et logique de retourner dans des pays où elles sont simplement passées, ces personnes que le bon sens pousse à introduire leur demande d’asile ici, ont beau expliquer leur situation à la préfecture, on leur répond qu’elles ne peuvent s’adresser qu’aux tribunaux : aucun dialogue n’est possible... Et elles attendent donc l’extinction de la procédure Dublin pendant six mois.

Parce que oui, le système Dublin, dans la réalité telle qu’on l’aperçoit à Casas,

c'est, bien plus qu'une répartition des demandeurs d'asile sur le territoire européen, un moyen de retarder de six mois le moment où les personnes peuvent présenter leur demande. Dublin, c'est six mois de précarité, d'anxiété, parce qu'on sait qu'officiellement c'est possible que les policiers viennent vous chercher pour vous ramener de force dans les pays responsables, c'est six mois de fatigue inutiles, sans protection et sans droit au travail... et puis, c'est encore un an de plus, passés ces six mois, à attendre, parce que la préfecture aura considéré que c'est de votre faute si vous n'avez pas pu être reconduit.

Par ce tour de passe-passe, la préfecture s'accorde un an de plus pour expulser ces demandeurs d'asile vers d'autres pays

européens, un an pendant lequel ils n'ont même plus d'allocation, et un an pendant lequel leur angoisse augmente...

Quel gâchis ! Quelle inhumanité ! Et dans le même temps, petit rappel, on se demande pourquoi les Syriens, les Irakiens, les Soudanais, les Erythréens et les Afghans ne veulent pas rester en France, pourquoi les places prévues pour eux à droite et à gauche restent vides, et comment être plus juste à l'égard des pays limitrophes qui restent seuls à appliquer les décisions de la forteresse Europe de maintenir ses frontières les plus étanches possibles, malgré toute cette mer qui emporte tellement de vies, malgré tous ces kilomètres parcourus dans le danger pour se mettre à l'abri.

Blandine

Apprendre, enseigner le français à CASAS...

Le cours de FLE (Français Langue Étrangère) avec le groupe 4 à CASAS, c'est un binôme de «professeures» amatrices bénévoles qui donnent chacune un cours dans la semaine, et une dizaine d'apprenants de différents horizons qui parlent farsi, pachtou, albanais du Kosovo, russe ou tchéchène.

Les cours durent deux heures et il y a une pause café-thé au milieu.

Les apprenants apprennent le français, le vocabulaire, la grammaire, la conjugaison, la prononciation, l'expression orale et écrite. Ils font des liens avec ce qu'ils connaissent de leur quotidien à Strasbourg, interpellent

sur des mots ou des expressions, posent des questions.

Ils me permettent de me questionner sur ma langue maternelle, d'approfondir mes connaissances, de réfléchir sur le sens des mots, le pourquoi des règles de grammaire, les différents contextes d'utilisation de la langue.

Ce qui me paraissait une évidence ou une certitude est réinterrogé et prend ainsi un sens nouveau.

Il y a donc selon moi un réel échange de savoirs pendant ces cours, ce qui en fait toute la richesse pour les uns et pour les autres.

Brigitte V.

Repas avec les étudiants du groupe 3 au mois de mai 2016...

En préalable, se sont constitués des groupes en fonction de la partie du repas à préparer : choix du mets et constitution de la liste des ingrédients à acheter.

Le jour même :

Le groupe « achats » s'est retrouvé au Simply de la Meinau dès l'ouverture des portes et nous avons rempli 2 caddies de nourriture.

Préparation du repas dans la cuisine fort bien équipée du Bouclier :

- Une entrée "ukrainienne" : salade composée de divers légumes cuits et crus.
- Le plat principal, une coproduction "afghane et iranienne" : bœuf en sauce

aux épices et riz avec carottes, oignons frits et raisins.

- Le dessert, une coproduction "tchéchène-géorgienne-soudanaise" : croissants au chocolat et ananas. Sans oublier le café et les cigarettes arméniennes d'Ashot !

Pendant la mise en route du repas, le groupe « préparation de la salle » a mis les tables en place et les a décorées.

Et c'était très bon !

Il faut dire qu'on avait un ancien chef cuisinier afghan aux casseroles ... Il y a eu beaucoup de photos de prises et Svetlana et Oksana nous ont accompagnés de chants au piano. Anne-Marie du Bouclier et Pascale nous ont rejoints pour le dessert.

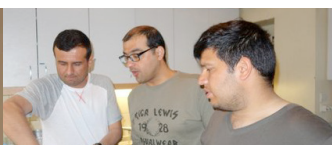
Eliane

Un grand merci au Bouclier de nous avoir permis de réaliser ce repas !





Croissant au chocolat et ananas.
Une coproduction tchéchène, géorgienne et soudanaise...



Ma première année comme bénévole au CASAS...

Je suis bénévole au CASAS depuis un an, j'ai appris à connaître l'équipe qui y travaille et l'importance des tâches auxquelles elle se consacre. C'est une expérience très riche et même davantage, un attachement.

J'ai pris ma retraite le 1er novembre 2014, après un an à voyager et à ne rien faire

j'ai eu envie d'autre chose. J'ai pensé à des cours de français, pas très original pour quelqu'un qui avait été professeur de français ! Mon directeur de thèse en avait donné dans une association d'aide aux primo-arrivants, alors ça m'a donné l'idée. Je connais la CIMADE, disons, de famille, je suis donc parti sur cette idée, aller à la CIMADE, demander s'ils avaient besoin de

quelqu'un qui donne des cours de français.

Un jour d'octobre 2015, peut-être le matin mais alors après 10 heures n'étant pas un lève-tôt, je suis allé au 13 quai saint Nicolas à Strasbourg, je voulais, donc, rencontrer des gens de la CIMADE pour proposer mes services. Le bureau de la CIMADE était fermé, au rez-de-chaussée où l'on m'avait renseigné, se trouvait l'accueil du CASAS, Christiane ou peut-être Blandine ou Pascale, je ne sais plus, l'une d'elles m'a demandé ce que je voulais faire à la CIMADE, et bien, me proposer comme professeur de français : « Nous organisons des cours de français si cela vous intéresse de travailler avec nous comme bénévole ? », « Mais oui, pourquoi pas ». Une nouvelle session de cours devait débuter en février, en attendant, cela m'intéresserait-il d'aider des demandeurs d'asile à rédiger leur demande auprès de l'OFPRA ? Pourquoi pas, je pouvais toujours tenter le coup.

Un jeune stagiaire a accepté de me prendre sous son aile pour que je vois en quoi consistait le job. Mon premier dossier, c'était une famille de réfugiés géorgiens, le père, la mère et le fils handicapé. Une histoire très émouvante, le jeune avait assisté au tabassage à mort de son grand-père par les nervis d'un chef mafieux local, le père avait été égorgé dans la cage d'escalier de son immeuble et avait réussi à s'en tirer grâce à un point de compression et surtout à la proximité d'un hôpital. Il parlait avec des sanglots dans la voix. Je me souviens avoir été bouleversé.

Voilà quelle a été ma première expérience au CASAS.

Je me suis vite rendu compte qu'aider à rédiger des demandes d'asile me

convenait bien mieux que de donner des cours de français. N'étant formé ni au FLE ni au FLI, j'estime qu'il y a bien plus compétent que moi pour enseigner le français à des primo-arrivants. Quand je commençais à me débrouiller dans la rédaction des demandes d'asile, patatras, à partir de janvier 2016 il m'a fallu passer aux demandes de recours, et puis le déménagement du 13 quai saint Nicolas au 2 rue Brûlée. Je devais à nouveau me faire aider. Je me souviens d'un des premiers dossiers de recours, sinon du premier, c'était l'histoire d'un enfant soldat du Liberia, de la milice du criminel de guerre Charles Taylor. J'accompagnais un autre bénévole professeur d'Université à la retraite qui menait les entretiens en anglais, c'est lui qui le premier m'a montré comment rédiger un dossier de recours. J'ai une très mauvaise mémoire des noms, le sien ne me revient donc pas, qu'il veuille bien me le pardonner. De nouveau un récit très éprouvant, heureusement les suivants ont été moins dramatiques.

Je me débrouille maintenant à peu près bien et seul, quand un dossier est difficile, je veux dire émotionnellement, je ne m'en rends plus compte sur le moment mais après coup, c'est ma femme qui le remarque et me le dit d'abord. Pour moi, c'est autre chose, du moins consciemment, je me dis que c'est bien le minimum que je puisse faire par rapport à la détresse de certains de mes interlocuteurs. En fait, je suis souvent plus qu'intéressé, voire passionné par les récits de ces hommes et femmes qui me parlent d'un monde à la fois si proche et si éloigné du confort sécuritaire et démocratique de notre petit îlot de paix européen.

On m'a déjà demandé si certains des réfugiés que j'aide dans leur demande

de recours ne bluffaient pas. Dans le besoin chacun se débrouille comme il le peut, c'est de notre époque de voir des fraudeurs partout mais surtout chez les petits et les sans-voix, chez ceux qui n'ont pas les moyens de se faire entendre. Les gens que j'ai en face de moi, ont tous tout abandonné de ce qu'était leur vie d'avant, ce n'est pas quelque chose que l'on fait sans une raison profonde, c'est cela que j'entends et que je respecte.

Que dire d'autre ? Le CASAS c'est une expérience que je poursuis, avant de prendre un dossier, je me dis qu'est-ce-qui va me tomber dessus cette fois-ci, mais

une fois rentré dedans j'ai parfois du mal à le quitter.

Avec Blandine, Christiane et Pascale, nous nous voyons souvent en coup de vent, entre deux portes, j'admire leur engagement, la charge de travail abattu quotidiennement, je sollicite souvent leur aide, leur expérience.

Chaque dossier que j'aborde est une nouvelle rencontre, j'apprends beaucoup sur des pays, des peuples, des personnes que je ne connais pas, et c'est cela qui est pour moi un enrichissement permanent.

Paul-Henri

Comment devient-on accompagnant au dossier.

Après quelques années de pratique, je me suis demandé comment j'avais appris. Je n'avais aucune formation juridique préalable, la coordinatrice m'a proposé d'assister à des dossiers avec des stagiaires¹. L'air de rien, CASAS est un lieu d'apprentissage permanent : par petites touches, il suffit de tendre l'oreille, poser des questions.

Apprendre ensemble est fructueux pour chacun : le stagiaire qui m'explique ce qu'est un dossier refait le point sur ce qu'il en a compris. Mes questions s'ajoutent aux siennes, et nos connaissances respectives des procédures s'affinent.

1. Le CASAS est un lieu de stage pour de futurs travailleurs sociaux, interprètes, juristes, avocats

Cet apprentissage n'est possible qu'à la condition de se savoir ignorant et donc de poser ses questions : c'est un lieu commun en pédagogie, mais il est essentiel. Il est d'abord la garantie qu'un dossier ne sera pas envoyé à la légère, en laissant des zones d'ombre, par méconnaissance. Nos questions pèsent lourd dans le quotidien des salariées : elles passent leurs journées à répondre à des questions tous azimuts. N'oubliez pas que ce soit là leur seule tâche ! Et pourtant, je ne suis jamais repartie avec une question en suspens : un point de procédure, une évolution de la loi, une attention particulière à un argument, le lien avec un dossier similaire, la vérification d'un document, le nom du bon interlocuteur, le numéro pour fixer un

rendez-vous à l'hôpital, le contact avec un avocat...

Après chaque rendez-vous, la coordinatrice me demande comment se passe l'accompagnement, de rassembler en quelques mots ma perception du dossier, les difficultés que j'entrevois, mon impression sur la rencontre avec le demandeur. Ce dialogue en équipe est tout aussi formateur parce qu'il situe ce dossier parmi les autres que connaissent bien les salariées. La situation de tel pays, de telle minorité, les sources de consulter, l'expérience d'un autre dossier, tout cela est indispensable pour chaque accompagnement.

Un guide du recours

Cet été, j'ai entrepris de rassembler par écrit ce qui me permet d'accompagner les demandeurs dans la rédaction de leur recours. Ce travail est devenu un « guide du recours² », qui décrit par le menu comment s'y prendre pour accompagner une personne à la préparation de son recours. Ce document est complété de « fiches techniques³ » sur des points précis

2. Mis à la disposition des personnes intervenant au CASAS en versions papier et numérique.

3. Id.

qui auraient rendu le guide trop complexe : la procédure Dublin, les subtilités de la procédure accélérée, les preuves, etc. Je n'ai fait que rassembler des écrits existants, des paroles, des conseils, des informations, ce que j'ai appris au fil du temps auprès des salariés, des stagiaires, des autres bénévoles, et dans quelques recherches sur internet.

Raconter que la formation s'appuie sur l'expérience partagée et le travail des salariées peut sembler contradictoire avec la production d'un guide écrit. Il ne se substituera jamais à la formation telle que je l'ai connue. Il peut servir au nouvel accompagnant pour se faire une idée du travail, et à tous pour vérifier un point ou l'autre. Il sera transformé, amélioré, mis à jour au fil du temps par les uns et les autres.

CASAS accueille régulièrement de nouveaux bénévoles. Malgré l'incertitude qui pèse sur les financements de l'association, l'engagement de chacun, spécialement des salariées, est inconditionnel. Comme beaucoup, j'ai été époustoufflée par l'atmosphère indescriptible de calme et d'urgence, de gravité et de légèreté, de simplicité et de professionnalisme. N'hésitez pas à venir !

Anne Marquis

Ballade sportive...

Le 4 novembre marquait la reprise des balades strasbourgeoises proposées par CASAS, qui constitueront désormais un rendez-vous mensuel. Pour cette sortie de rentrée destinée aux adultes, direction le parc du Contades, pour un après-midi de sport en plein air...

C'est une toute petite équipe qui, ce vendredi après-midi, quitte CASAS pour prendre le chemin du parc. Quatre personnes, avec un gros sac. Dans le sac, des raquettes de ping-pong, de badminton, un ballon de foot. Dans les têtes, de la curiosité et peut-être un peu d'appréhension : va-t-on vraiment s'amuser ? Dans les jambes,

le petit frémissement d'impatience qui accompagne toujours la perspective de se défouler en plein air.

Une fois au parc, nous avons la bonne surprise de voir l'équipe s'élargir : les portables ont permis aux retardataires de rejoindre sans trop de difficulté les installations de foot et de ping-pong où nous avons commencé à jouer. Nous serons finalement une douzaine de personnes en tout, dont deux bénévoles.

Un anthropologue serait sans doute intéressé par la façon dont le groupe s'est réparti entre les activités proposées : les plus jeunes ont d'emblée plébiscité le ping-pong. C'est surtout pour cela qu'ils sont venus, et ils vont se relayer en équipes, à deux contre deux, pendant plus d'une heure. Les trentenaires et les quadras rêvent de football et de volley : ils voudraient trouver un club, avoir un vrai terrain où pratiquer. Des projets d'équipe, d'entraînement hebdomadaire, émergent, auxquels il faudra essayer de donner suite. En attendant, ils échangent des passes un peu paresseuses, se défient plus sérieusement aux tirs au but, bavardent. L'unique femme (outre les bénévoles de CASAS...) a tout de suite jeté son dévolu sur le badminton : elle y jouait en Afghanistan, et cela se voit. Elle acceptera finalement d'essayer aussi le ping-pong, non sans talent : initiation réussie !

L'âge et le genre, donc : réunissant des groupes d'amis déjà formés, notre sortie n'a pu échapper totalement à ces lignes de partage prégnantes...

Mais il est des moments où il n'y a plus de lignes, seulement du partage : la pause autour d'un thermos de thé ou de

chocolat chaud, par exemple, avec le gâteau que l'on découpe tant bien que mal sur le banc, avant de s'en régaler dans la fraîcheur de cette journée d'automne. Car si la température se fait oublier quand on déploie toute son énergie à frapper le ballon, rattraper le volant, renvoyer la balle, elle se rappelle vite à nous pendant le goûter !

Il y a aussi ce que nous expérimentons tous, ce jour-là, à faire du sport sans prétention dans un parc public, quelque chose qui ressemble à un retour en enfance. Parce que dans ces moments-là, on est toujours un peu des gamins : on rit d'un coup d'adresse ou d'un coup raté, on se fixe des défis puérils, on s'agace pour un ballon passé à quelques centimètres de son objectif... Bref, on se démène sans autre but que le jeu, dans une parenthèse bienvenue au cœur d'un quotidien où le jeu n'a pas nécessairement beaucoup de place.

On se quitte donc contents, avec des perspectives et des idées : trouver un terrain où les amateurs de sport d'équipe puissent se réunir une fois par semaine, notamment. Il faudra identifier un lieu, assurer la présence de bénévoles pour chaque séance, faire vivre le projet : ce ne sera pas forcément facile, mais les discussions de ce vendredi après-midi ont montré qu'il y avait, autour du sport, de vraies envies.

Pour notre prochaine sortie, rendez-vous le 9 décembre : un parcours au milieu des chalets du marché de Noël, agrémenté d'une halte « boisson chaude ». Le départ de CASAS est fixé à 17h30, pour permettre aux enfants scolarisés de se joindre à la balade.

Laetitia

Concert pour la Paix...

Dimanche 18 décembre 2016 à 17 h

Église protestante, 27 rue Nationale à Bischheim

Dans le cadre des Lumières de Bischheim, PasSages et la Paroisse protestante proposent leur Concert pour la Paix

Bruckner, Kodaly, Ticheli, chants traditionnels suédois, hébreux, hongrois... pour fêter ensemble la lumière

par l'Ensemble vocal L'Arrach'Chœur

avec la Chorale du collège Lamartine, le chanteur syrien Kinan al Zouhir et le percussionniste François Hagemmuller

Entrée libre. Plateau au profit de Casas.

informations...

Merci de nous transmettre votre adresse mail en nous envoyant un message à casastrasbourg@wanadoo.fr pour faciliter nos envois d'informations et nous permettre d'en réduire le coût ! Ce faisant, vous pourrez nous faire part de votre choix : recevoir tous nos courriers par mail ou conserver certains envois papier (à nous préciser).

On recherche de nouvelles personnes bénévoles pour notre action de soutien scolaire, pour pouvoir proposer un appui individuel aux jeunes intéressés.

Un grand merci...

CASAS remercie tous les bénévoles, stagiaires, donateurs, sympathisants et amis, sans qui la lutte pour la protection du droit d'asile ne serait qu'un vain mot.

CASAS remercie tous ses partenaires financiers et parmi eux :

- Le Conseil Général du Bas-Rhin
- La ville de Strasbourg
- Eurodistrict Fonds de soutien aux Réfugiés
- les villes de Dambach la Ville, Bischheim, Wasselonne,
- Stützheim-Offenheim, Illkirch-Graffenstaden,
- Schiltigheim et Hoenheim
- Entraide et Solidarité Protestantes

Soutenir CASAS par un don

Le financement des actions de CASAS reste fragile : les dons qui nous parviendront en cette fin d'année seront un précieux renfort pour la poursuite de nos projets en 2017. **Un très grand merci pour votre solidarité !**

Pour nous aider, différentes possibilités : par chèque adressé à CASAS, don en ligne à partir de notre site www.casas.fr, ou virement occasionnel ou régulier sur un de nos comptes :

à la Banque Postale :

IBAN : FR91 2004 1010 1501 6988 2P03 654
BIC PSSTFRPPSTR

au Crédit Mutuel :

IBAN : FR76 1027 8010 8400 0256 8264 542
BIC : CMCIFR2A

Les dons faits à CASAS sont en partie déductibles du montant de vos impôts (75% du montant de vos dons dans la limite légale de 529 euros (la réduction maximale s'élevant alors à 397 euros), 66% au-delà). Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal.

CASAS

Maison protestante de la solidarité

2, rue Brulée 67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 25 13 03 Fax : 03 88 24 05 83

contact@casas.fr

casastrasbourg@wanadoo.fr

www.casas.fr

- L'Action Chrétienne en Orient
- CARITAS Secours Catholique
- Communauté Emmaüs de Strasbourg
- Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg
- Terre sans Frontières
- Fondation de France
- Fondation ACAT
- Fonds Transmission et Fraternité
- Fonds pour le Développement de la Vie Associative